

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2192

présenté par
M. Saulignac

ARTICLE 8

À l'alinéa 11, substituer à la quatrième occurrence du mot :

« la »,

le mot :

« sa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.